

contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Hommage à
Claude Duhautbout

Fêtes de fin d'année

**Profitons de ces
moments de partage**



Décembre 2018

Édito



« Contact »,
bulletin périodique
d'information de la
ville de Thourotte,
décembre 2018

Directeur de la
publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la
publication :
Didier VERVEL

Réalisation :
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER
Avec la collaboration
d'Enzo SIMONET

Impression :
AFP Création

Tirage :
2800 exemplaires

Une tempête souffle sur la France, telle que nous n'en avons pas connue depuis plusieurs décennies. Le mouvement est inédit car celles et ceux qui en sont les acteurs appartiennent à cette catégorie de citoyens qui, d'habitude, ne se font pas entendre et que nous appelons communément la «majorité silencieuse». Ils recueillent une solidarité massive de l'opinion publique. Il suffit d'observer le grand nombre d'automobilistes thourottois qui arborent un gilet jaune sur le tableau de bord de leurs véhicules.

La colère, qui aujourd'hui s'exprime et dont je suis solidaire, s'est accumulée au fil des années et au gré des alternances politiques. Depuis près de 40 ans, se succèdent promesses d'un monde meilleur puis reniement et trahison des engagements pris. Voilà sans doute ce qui explique la grande méfiance des gilets jaunes à l'égard de quiconque entend les représenter ou parler en leur nom. Ils craignent d'être à nouveau trompés.

L'augmentation des taxes sur le carburant, ajoutée à toutes les hausses diverses et variées, a constitué la goutte qui a fait déborder le vase. Ils sont des millions à ne plus pouvoir boucler les fins de mois, tandis que les plus fortunés étalent leurs richesses et bénéficient des largesses du gouvernement, lequel affiche, de surcroît, arrogance et mépris à l'égard de ceux qui souffrent le plus. Trop c'est trop !

Il n'est de sortie durable de la crise que par un changement radical de cap et non par des «mesurettes» loin des attentes exprimées. Jusqu'à présent, le pouvoir a considéré qu'il était possible de construire une économie prospère en pesant sur la rémunération du travail et en appauvrissant le salariat. Cela ne fait qu'aggraver les fractures sociales et tarit, en réalité, les débouchés économiques par la réduction du pouvoir d'achat. Voilà des années que j'alerte ceux qui nous gouvernent sur les menaces que cette politique fait peser sur la cohésion nationale. L'heure est venue d'une redistribution équitable des richesses.

Vos élus de Thourotte sont d'autant plus attachés à cette exigence que les communes sont elles-mêmes confrontées au même régime d'austérité. Ainsi se trouvent menacés nos projets et nos services rendus à la population.

En quatre ans, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation de l'État, a été divisée par deux. Notre budget communal est ponctionné de plus en plus lourdement par le gouvernement. La réforme de la taxe professionnelle a vu fondre nos rentrées fiscales. La disparition à terme de la taxe d'habitation nourrit de nouvelles craintes. Et il est hors de question que nous alourdissions la fiscalité sur les ménages.

Alors, oui, il est plus que temps de changer d'horizon. C'est ce qu'exige la puissante mobilisation de ces dernières semaines. Elle doit être véritablement entendue.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

Sommaire



Ça se passe maintenant

- Taxe d'habitation 2018 [page 3](#)
- Initiatives [pages 4 et 5](#)
- Les travaux du quartier Jean Jaurès [page 6](#)
- Retour sur la coupure d'eau [page 6](#)
- Le « Très haut Débit » [page 7](#)
- En cas de neige : vos devoirs [page 7](#)
- Canal Seine-Nord-Europe [pages 8 et 9](#)
- PPRI [page 9](#)
- Jardins fleuris [page 9](#)

- Au service des Thourottois depuis 30 ans [pages 10 à 13](#)
- Spectacles à la salle Saint-Gobain [page 14](#)
- Médiathèque [page 15](#)
- 4 fois 100 ans [page 15](#)
- École : retour à la semaine de 4 jours [page 16](#)
- Salon de la jeunesse [page 16](#)

Ça s'est passé hier

- Votre album photos [page 17](#)
- ### Associations

- Hommage à Claude Duhautbout [page 18](#)
- Daniel Gibert, nouveau président de l'ARAC [page 19](#)
- La carte du combattant [page 19](#)
- La bande à Bonneau [pages 20 et 21](#)
- L'Orchestre d'harmonie [page 21](#)

Mairie et Conseil Départemental

- Délibérations du conseil municipal [page 21](#)
- Élections européennes 2019

[page 22](#)

- Vos conseillers départementaux [page 22](#)

Notre histoire

- Gabrielle et Gaston Molaye, une sœur et un frère héroïques [page 23](#)

La dernière page

- Agenda [page 24](#)



Taxe d'habitation 2018 première étape de la réforme

Économie

Ce n'est pas tous les jours qu'un impôt diminue ou disparaît. C'est pourtant le cas de la taxe d'habitation. Mais le cadeau pourrait se révéler empoisonné.

Comme à chaque mois de novembre, les contribuables thourottois se sont acquittés de leur taxe d'habitation. Cette année, il y a du changement. 2018 marque la première étape de la réforme de cet impôt décidée par le gouvernement. 82 % des concitoyens de notre ville sont concernés.

Il est ainsi prévu, pour eux, un dégrèvement de 30 % de la taxe. Cette baisse sera portée à 65 % en 2019 et à 100 % en 2020.

Qui en bénéficie ?

Le dégrèvement concerne les résidences principales. N'entrent pas dans ce champ les foyers déjà exonérés ou dégrévés totalement.

Cette première ristourne de 30 % est réservée aux contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'année précédente - qui figure sur votre feuille d'impôt sur le revenu - n'excède pas des plafonds déterminés. Pour un célibataire, le montant de ce plafond s'élève à 27 000 euros. La somme monte à 43 000 euros pour un couple, à 49 000 euros pour un couple avec un enfant, à 61 000 euros pour un couple avec deux enfants.

Un dégrèvement dégressif est possible pour ceux dont le revenu fiscal est légèrement supérieur au plafond. Ainsi un revenu de référence de 27 100 euros pour un célibataire ouvre droit à un dégrèvement de 27 %. Un revenu de référence de 27 900 euros n'ouvre droit qu'à 3 %. Au-delà de 28 000 euros, vous payez la totalité de votre taxe d'habitation.

Quelles conséquences pour le budget municipal ?

La taxe d'habitation représente pour Thourotte une rentrée fiscale de 900 000 euros par an. Lorsque 82 % de nos concitoyens en seront totalement exonérés en 2020, le manque à gagner sera de 731 000 euros ! La descente a déjà commencé : dès cette année, puis en 2019, nous subissons une perte de recettes consécutive aux dégrèvements de 30 %, puis de 65 %.

L'État nous assure que ces montants seront entièrement compensés. Les élus, toutes tendances confondues, en doutent. Nous savons, en effet, ce qu'il en a été lors de la précédente réforme de la taxe professionnelle. Les promesses n'ont pas été tenues et les collectivités se sont retrouvées avec des recettes en baisse, face à des choix draconiens : augmenter les impôts, recourir à l'emprunt, renoncer à des projets ou supprimer des services rendus à la population.

Nous serons donc extrêmement vigilants sur ces compensations annoncées pour 2019.

Et après ?

À mesure que les exonérations grimperont en 2019 et en 2020, la facture pour l'État va s'alourdir. La taxe d'habitation représente, pour les collectivités locales à l'échelle nationale, une recette fiscale de 24 milliards d'euros.

Le gouvernement a donc demandé à un sénateur, Alain Richard, et à un ancien préfet, Dominique Bur, de formuler des propositions. Le Comité des finances locales a également réfléchi sur ce sujet. Le fruit de leurs cogitations est désormais connu mais le gouvernement n'a encore rien arrêté définitivement.

Les Conseils Départementaux perçoivent actuellement une part de la taxe sur le foncier bâti que paient les propriétaires de leur logement. Cette part pourrait être transférée aux communes. Les mêmes bénéficient d'une partie des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), dont s'acquittent les acheteurs d'un logement ancien et qui sont incluses dans ce que nous appelons communément les « frais de notaire ». Elle irait également aux communes.

Avec de telles dispositions, ces dernières se verraient compenser leurs pertes à hauteur de 14 milliards d'euros. Les 10 milliards d'euros manquant à l'appel seraient financés par des transferts de TVA et/ou des taxes sur le carburant.

Et pour les départements que l'on aura dépouillés alors que leurs besoins explosent pour répondre notamment à la demande sociale (RSA, aide sociale à l'enfance...), que prévoit-on ? Le versement d'une part de la CSG.

En résumé, gouvernement et experts sont en train de nous monter une usine à gaz, par laquelle on déshabille Pierre pour habiller Paul. Au final, il y a toujours un manque à gagner, dont les communes risquent de faire les frais et, très probablement, les contribuables, à qui l'État semble, dans l'immédiat, faire un cadeau, mais vers lesquels on finira par se retourner pour financer les recettes fiscales en diminution.

Initiatives

Économie

Action Réaction installe des *escape rooms* à Thourotte

L'*escape game* est un nouveau jeu en plein essor. Le concept est arrivé à Paris en 2013. On compte aujourd'hui 400 établissements offrant 1500 *escape rooms* sur le territoire national. L'un d'entre eux vient de s'installer à Thourotte.



De quoi s'agit-il ? D'un jeu d'enquêteur grandeur nature. Vous vous retrouvez enfermé dans un local avec d'autres participants. Vous devez résoudre des énigmes, manipuler des objets insolites, qui sont autant d'indices. Il ne faut pas hésiter à regarder et à fouiller partout. La découverte d'une clé donnera accès à une nouvelle pièce et à de nouveaux indices. Vous voilà transformé en aventurier-détective

durant les soixante minutes de durée du jeu.

La société Action Réaction est l'initiative de deux fans de jeux, Loïc Dupont et Benjamin Fernandes, qui affichent à peine la

trentaine. Alors que, partout, les *escape rooms* fleurissaient, il n'en existait pas jusqu'alors dans la région compiégeoise.

Loïc et Benjamin ont donc décidé, dans un premier temps, d'aménager un appartement dans la cité impériale et de créer un scénario sur mesure. Le succès fut au rendez-vous. Ils ont donc recherché un local plus grand. Ainsi, ils ont découvert un plateau de 400 m² à louer à Thourotte. Ils l'ont aménagé... et l'aventure débutée à deux se poursuit désormais à trois, avec l'embauche d'un salarié. L'objectif est d'ouvrir trois salles et d'arriver à six *escape rooms* à moyen terme dans notre ville.

Action Réaction

Premier étage de Leclerc Drive, rue Amour Baillon

Réservations au 03 44 36 71 73

Courriel : contact@eg-actionreaction.fr

Site Internet : www.eg-actionreaction.fr

Myster Food's



Voici un nouveau restaurant, au cadre est très agréable : on a envie de s'y poser. L'équipe se compose de 2 cuisiniers, un livreur en soirée et du gérant, qui se charge aussi des livraisons en journée. Myster Food's vous propose une variété de crêpes salées et sucrées... que vous pouvez composer vous-même. Vous pouvez aussi vous régaler de pizzas et siroter des milkshakes.

Myster Food's

2 bis rue d'Estienne d'Orves, 60150 Thourotte

03 44 41 16 99

Ouvert 7 jours sur 7, même les jours fériés, de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30

Livraison gratuite sur 10 à 15 km aux environs de Thourotte

Armée de l'air : pourquoi pas vous ?

L'Armée de l'air recrute et forme plus de 3000 jeunes chaque année de 17 à moins de 30 ans, du niveau 3^{ème} à Bac+5, dans 50 métiers différents dans l'informatique, le soutien (secrétaires, moniteurs de sport...), la mécanique, le renseignement, la protection, la sécurité (maître-chien, fusilier commando, pompier...) et, bien sûr, le pilotage.

Contactez le Centre d'information et de recrutement des Forces Armées d'Amiens au 03 22 33 83 54.

Des permanences se tiennent sur rendez-vous dans les missions locales de Compiègne, Beauvais et Creil.



Boulangerie Jouret

Éric Jouret exerce la profession de boulanger depuis 25 ans. Aux côtés de son épouse Roselyne, il a travaillé successivement à Maignelay-Montigny et à Clairoix. Il revient à Thourotte, la ville de son enfance, où il reprend un établissement bien connu de notre population.

Boulangerie Jouret

56 rue de la République, 60150 Thourotte

09 50 67 42 56

Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 19h, le samedi de 7h à 19h et le dimanche de 7h à 13h.



Rock' INK Chaire

Unis par une même passion, deux copains se sont lancés dans une aventure commune. Après dix mois de travaux dans l'ancien bar Le Sellier, Laurent et Henrick ont ouvert leur boutique de tatouage. Ils exercent cette activité depuis 20 ans en amateurs et depuis 5 ans en professionnels. Ils ont obtenu plusieurs prix. Ce n'est pas tout : dans la boutique, ils accueillent régulièrement des tatoueurs renommés.

Rock' INK Chaire

87 bis rue de la République, 60150 Thourotte

06 58 65 49 69

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

Facebook : *Rock' INK Chaire*



Planet King

Après Planet Pizza, à Choisy-au-Bac depuis 7 ans et à Clairoix depuis 2 ans, c'est à Thourotte que s'implante le troisième restaurant de cette chaîne : Planet King. En plus des incontournables pizzas, l'établissement propose un grand choix de salades composées, de hamburgers, de kebabs et de panini. Les tacos rencontrent un vif succès.

Planet King

116, rue de la République, 60150 Thourotte

(locaux du Bonheur exotique)

06 46 73 01 82

Ouvert 7 jours sur 7 de 11h30 à 14h30 et de 18h à minuit, sauf le vendredi midi et le dimanche midi.

Livraison gratuite à domicile et au bureau dans 40 communes autour de Thourotte (en voiture)



Contrôle technique Securitest

Après l'implantation des pompes à essence et des lavages automatiques de Super U, après le déménagement du centre Point S, le pôle dédié à l'automobile s'est étoffé : Securitest vous y attend pour effectuer le contrôle technique de votre véhicule.

Contrôle technique Securitest

ZAC du Gros Grelot

03 44 40 21 38

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h

Les travaux du quartier Jean Jaurès avancent

Travaux - Urbanisme

Les travaux de rénovation du quartier Jean Jaurès ont pris désormais leur vitesse de croisière. Il faut remercier les riverains pour leur patience. Tous les efforts sont déployés pour limiter autant que possible les nuisances. Les agents travaillant sur le chantier font le maximum mais, bien évidemment, la gêne est réelle. Devant l'ampleur du projet, une question légitime surgit : faut-il s'attendre à une augmentation des impôts ? La réponse est non. L'équipe municipale a provisionné, sur plusieurs années, les fonds nécessaires afin de financer les travaux sans effets sur la fiscalité. Faisons le point sur l'avancée du chantier.



Une première partie des travaux est achevée. Il s'agit du tronçon de la rue Jean Jaurès entre la rue de la République et la rue du maréchal De Lattre de Tassigny. Elle présente aujourd'hui l'aspect d'une voie piétonne, bien qu'elle demeure ouverte à la circulation. Nous

pouvons désormais nous promener dans cette rue commerçante en toute sécurité sans l'inconvénient de véhicules stationnés de manière anarchique



La nouvelle voie le long de la salle Marcel Cerdan, entre la rue Jean Jaurès et la rue Joliot-Curie, est achevée. Elle sera ouverte prochainement à la circulation. Elle est, pour le moment, utile à la desserte du chantier.



Une cuve de recueil des eaux pluviales a été enterrée sous l'espace Roger Paullier. Elle est destinée à constituer une réserve d'eau, qui sera à la disposition de nos services techniques pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage de nos rues. Il s'agit d'économiser au maximum l'eau fournie par le réseau.



Les travaux sont en cours le long des immeubles d'habitation. Ils s'opèrent sur une première moitié de la voirie jusqu'à la mi-décembre. La circulation sera ensuite rétablie. La seconde moitié sera traitée dans la foulée.

Retour sur la coupure d'eau intervenue en pleine canicule



Les élus thourottois ont assuré la distribution de bouteilles d'eau dans la salle Marcel Cerdan.

Photo : Le Courrier Picard.

L'événement est survenu au plus mauvais moment. Nous connaissions alors les jours plus chauds de ce mois d'août.

Dans la nuit du 5 au 6 août, notre fournisseur d'eau potable, Suez, constate une baisse soudaine du niveau dans le réservoir alimentant une partie de Thourotte et de Longueil-Annél. Cela entraîne un arrêt de la fourniture d'eau pour environ 500 foyers.

C'est alors le branle-bas de combat. Il faut rapidement localiser la fuite. Les équipes de Suez sont à pied d'oeuvre dès 22 heures. Pour la municipalité, il s'agit de fournir, dès le lendemain, des bouteilles d'eau aux familles touchées.

Dans un premier temps, nous ne disposons que d'un stock limité, qui nous permet toutefois de distribuer une bouteille par personne et par jour. C'est peu. Dans l'urgence et en liaison avec Suez, nous nous faisons livrer 16 000 bouteilles d'eau, ce qui permet de porter la distribution organisée dans la salle Marcel Cerdan à 3 bouteilles par personne.

Grâce à toute une série de tests à partir des vannes d'approvisionnement, la fuite est identifiée. Elle se situe au niveau de l'entreprise Sun Chemical. Suez dépêche ses équipes pour réparer et rétablir la fourniture d'eau. Tout rentre dans l'ordre le mercredi 8 août.

Cet épisode fâcheux nous a montré à quel point l'eau est un bien précieux, dont il faut prendre soin. Nous pouvons en mesurer les conséquences lorsque nous en sommes privés, même momentanément.

La municipalité et Suez se sont efforcés de réagir au plus vite afin de limiter l'impact de cet incident sur la population. Nous souhaitons toutefois ne jamais avoir à le revivre même si, malheureusement, le risque zéro n'existe pas.

Le «Très Haut Débit» arrive progressivement à Thourotte en 2019

En février 2013, le gouvernement de l'époque a publié le « Plan France Très Haut Débit ». Il affichait un objectif : raccorder 100% des foyers français en Très Haut Débit d'ici 2022. Où en sommes-nous dans l'Oise et à Thourotte ?

Le projet compte deux acteurs majeurs : le Conseil Départemental et les opérateurs privés (SFR et Orange). Le premier est en charge d'équiper les zones rurales, c'est-à-dire l'essentiel des communes de l'Oise ; les seconds se réservent les zones les plus urbaines.

Ces dernières se répartissent en 4 zones dénommées AMII (Appel à Manifestation d'Intentions d'Investissements) :

- Chantilly (Orange)
- les communes de l'agglomération de Beauvais (SFR)
- les communes de l'agglomération de Compiègne (SFR)
- les villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, Longueil-Annel et Thourotte (SFR)

Le Conseil Départemental a mis en place un Syndicat Mixte de l'Oise du Très Haut Débit (SMOTHD) et élaboré un Schéma territorial d'aménagement du numérique (SDTAN) avec l'ambition de raccorder 100% des foyers des zones rurales d'ici 2020.

Pour ce qui concerne Thourotte, nous dépendons de l'opérateur SFR. Nous serons desservis par 6 points de mutualisation (6 armoires). A ce jour, 2 sont posés. La fibre

de transport nous desservant a été tirée jusqu'au nœud de raccordement optique de Clairoux. Ainsi, 264 foyers seront raccordés en avril-mai 2019.

Les logements desservis seront ceux qui sont situés sur les voies suivantes : boulevard Georges Pompidou, avenue d'Austerlitz, place Lucien Sellier, rue Frédéric Chopin, rue de la Garenne, rue des Effaloises, rue des mimosas, rue des aubépines, rue des glycines, rue Vincent Scotto, rue Johann Strauss, rue Mozart, rue Rouget de Lisle, boulevard Henri Barbusse, rue du Maréchal Joffre, rue du Maréchal Foch, rue Pasteur, rue Serpente, rue Édouard Meunier.

Il n'y a, pour les familles, rien à payer pour être raccordé en dehors des frais d'abonnement et des frais annexes (caution, location de matériel, etc).

C'est un début car Thourotte compte 2306 logements. Conformément aux conventions signées entre SFR, le Conseil départemental et la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V), tous les foyers de Thourotte seront desservis en 2020. Le Très Haut Débit constitue aussi un enjeu décisif pour le développement de nos entreprises.

Il convient de préciser que, si SFR est à l'initiative pour offrir ce service sur notre territoire, cette société ne disposera d'aucune exclusivité et d'autres opérateurs pourront s'installer.



Qu'est-ce que le Très Haut Débit ?

Le Très Haut Débit est un accès Internet performant, qui permet de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. L'accès à Internet est considéré à «Très Haut Débit» dès que le débit atteint 30 megabits par seconde. La technologie retenue le plus souvent est la fibre optique.

Elle offre de nouvelles opportunités de développement économique, notamment pour le télétravail, la création de nouveaux services, la vidéoprotection ou encore la télémédecine.

En cas de neige : vos devoirs

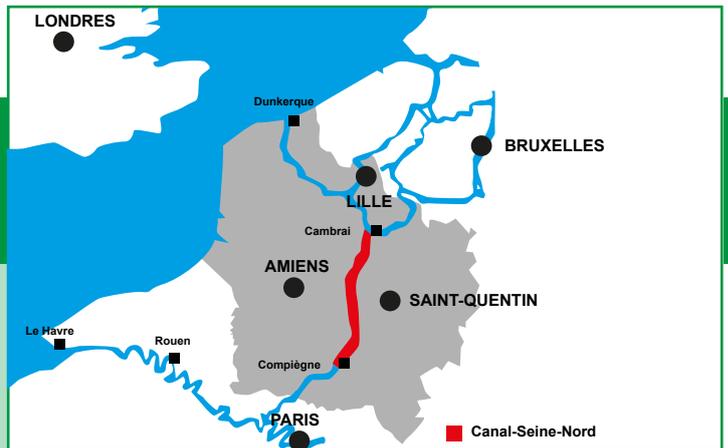
Chacun est responsable de son trottoir ! Fixées par la circulaire du 22 septembre 2009, ces obligations concernent tout le monde, par période de grand froid :

- Il est interdit de déverser de l'eau dans les caniveaux.
- Devant la façade de leur domicile, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige, afin d'éviter tout dommage aux passants. Au balai ou à la pelle, ils doivent déneiger devant chez eux, et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. Pour faciliter l'enlèvement par les services municipaux, il convient de former un tas de neige sur un lieu ne gênant ni l'écoulement des eaux dans les caniveaux et les égouts, ni la circulation des piétons et des véhicules.

Canal Seine-Nord-Europe : où en sommes-nous ?

107 km

Situé entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut, le Canal Seine-Nord Europe reliera les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau Européen à grand gabarit du Nord de l'Europe.



Travaux - Urbanisme

Les avancées ne sont certes pas visibles du grand public. Pourtant le projet progresse. L'établissement public chargé du pilotage du projet est en place et les travaux préparatoires avant les premiers coups de pioche sont en cours. Faisons le point.

2017, le tournant

2017 aura, en effet, marqué un tournant décisif dans le lancement concret du projet. L'année fut d'abord marquée par l'inquiétude. À peine nommé à Matignon, Édouard Philippe annonçait une pause dans la réalisation du Canal Seine-Nord-Europe. Cela revenait à y renoncer au regard des conséquences financières qu'entraînerait ce report. Face à la mobilisation des élus, en particulier dans les Hauts-de-France, le Premier Ministre a dû se raviser.

L'État accepte la « régionalisation » du canal. La conduite du projet appartient désormais à la Région et non plus à l'État. La société de projet, établissement public, est créée. Son conseil de surveillance est présidé par Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France.

2018, le début des travaux préparatoires

Les premiers aménagements environnementaux (déboisement, replantation d'arbres, création de mares...) ont débuté sur la première partie du tracé (secteur de Bienville-Clairoix-Passel). Il s'agit de compenser les effets du projet sur l'environnement. Ces opérations se poursuivront en 2019.

Entre juillet et septembre, des prélèvements de sédiments ont été opérés dans les canaux et cours d'eau du même secteur. L'objectif est d'identifier leurs caractéristiques et de décider des filières d'évacuation et de traitement pendant les travaux. Dans le même temps, 1300 prises de vues aériennes ont été réalisées pour affiner les études détaillées du projet.

Le 31 juillet, a été publié au Journal Officiel le décret prorogeant jusqu'en 2027 la déclaration d'utilité publique de 2008, modifiée en 2017 après la reconfiguration du projet.

Se poursuivent également les acquisitions foncières sur l'espace du tracé.

2019 : lancement des appels d'offres

En 2019, seront lancés les appels d'offres afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux du canal. Ces derniers seront engagés au cours du premier semestre de 2020. Il s'agira des opérations de terrassement, de construction des ouvrages d'art, des écluses et des quais de débarquement. La mise en service est programmée pour 2027.

À propos du financement

Le coût total du projet s'élève à 4,5 milliards d'euros. L'Union Européenne participera à hauteur de 1,8 milliard d'euros, l'État français pour 1 milliard et les collectivités pour 1 milliard. Les Régions Hauts-de-France et Ile-de-France contribueront respectivement à hauteur de 352 millions et de 110 millions. Les départements traversés par le chantier participeront pour un montant de plus de 500 millions d'euros.

Il reste à contracter un emprunt de 776 millions d'euros, qui sera garanti par les collectivités territoriales. Mais le débat avec l'État reste ouvert sur la nature des recettes afin d'en assurer le remboursement.

L'État plaide pour l'instauration d'une taxe régionale. Les régions concernées y sont opposées, considérant que le canal relève d'un intérêt national et européen.

En outre, ce défaussement de l'État apparaît d'autant plus malvenu que la construction du canal va lui rapporter. Les entreprises qui travailleront pour la réalisation devront s'acquitter de la TVA, d'impôts et taxes divers : une véritable manne pour les caisses du gouvernement.

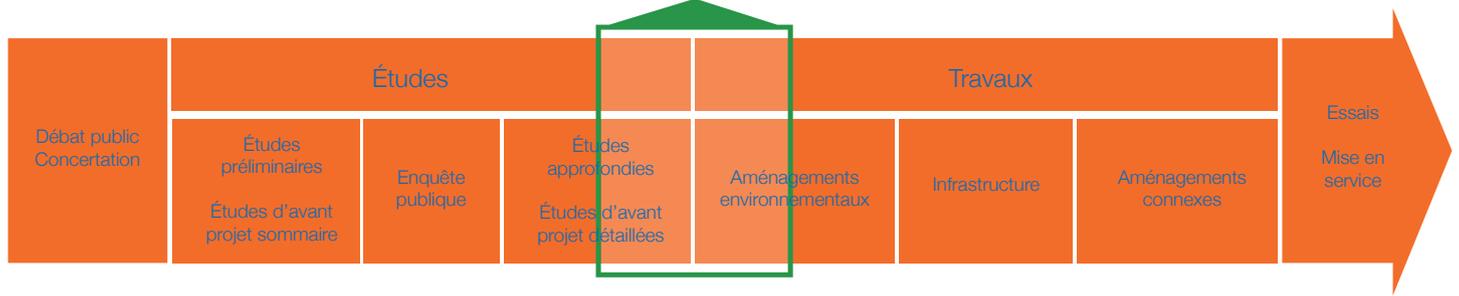
7
années
de chantier

10 000
emplois
pendant les
travaux

30 000
emplois pour
le fonctionnement
du Canal

Canal Seine-Nord-Europe

2018 - Projet



PPRI : l'État devra revoir entièrement sa copie

Travaux - Urbanisme

La mobilisation des élus et de la population avait permis de remporter un premier succès, voici un an, dans notre contestation d'un Plan de Prévention du Risque Inondation, que l'État voulait nous imposer. Ce projet condamnait, sans justification fondée, des zones, des habitations et des équipements non exposés au risque (à Thourotte, 350 maisons, 6 entreprises et 2 établissements accueillant du public).

Le Préfet décidait alors de geler son projet, de reporter l'enquête publique initialement prévue en octobre 2017 et de commander une expertise indépendante au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD).

Les deux ingénieurs généraux chargés de cette étude ont rendu public leur rapport, le 28 septembre dernier. Ils confirment les objections émises par les élus de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V). Ils notent que le modèle hydraulique utilisé n'était pas pertinent.

En conséquence, le Préfet de l'Oise, M. Louis Le Franc, a immédiatement annoncé que le dossier ferait l'objet d'une réécriture globale. La phase technique incluant de nouvelles modélisations durera un an. Il s'en suivra des consultations auprès des collectivités territoriales concernées et des réunions publiques au cours d'une autre année. Le processus se conclura par une enquête publique. L'entrée en vigueur du nouveau PPRI est prévue pour mai 2021.

Nous aurons, dans cet important laps de temps, la possibilité de faire valoir nos arguments afin de nous doter d'un dispositif efficace de prévention du risque sans remettre en cause les conditions de développement de notre territoire.



Concours des Jardins et Balcons Fleuris

Catégorie Habitations collectives

1^{er} prix : Mme Lecocq • 2^{ème} prix : Mme Domalain • 2^{ème} prix ex aequo : Mme Duronsoy • 2^{ème} prix ex aequo : Mme Vergniol
• 4^{ème} prix : Mme et M. Rai • 4^{ème} prix ex aequo : M. Barré, Mme et M. Bomy, Mme et M. Devrieze, M. Hedin, Mme et M. Leriche, M. Trouillet, Mme et M. Varon

Catégorie Domaine public

1^{er} prix : Mme et M. Bienvenu • 2^{ème} prix : Mme Legros
• 3^{ème} prix : Mme et M. Pugnart

Catégorie Cours ou Jardins

1^{er} prix : Mme et M. Verlin • 2^{ème} prix : Mme et M. Larsonnier
• 3^{ème} prix : Mme Leclère

Au service des Thourottois depuis 30 ans



En 2019, cela fera trente ans qu'ils président aux destinées de Thourotte à travers un inépuisable binôme : Patrice Carvalho, le maire et Jacky Iodice, le Premier adjoint. Depuis 1989, les Thourottois leur réaffirment leur confiance, élisant avec eux une équipe qui n'a cessé, pour autant, de se renouveler. Nous les avons interrogés sur les secrets de cette longévité.

Les Thourottois vous ont élus en 1989 à la direction de notre ville. L'année prochaine, vous compterez donc trente ans de mandats assurés ensemble. Cela implique une grande complicité. Comment s'est-elle nouée ?

Patrice Carvalho : Nous avons d'abord été élus ensemble, en 1983, sur une même liste conduite alors par Henri Maillard. Au cours de ce premier mandat, j'ai été 2^{ème} adjoint et Jacky conseiller municipal. En 1989, les Thourottois nous ont fait confiance pour diriger la commune. Deux autres adjoints sont également là depuis 30 ans : Francis Pilorge et Didier Vervel. Depuis cette époque, je travaille avec Jacky en étroite collaboration. Celle-ci s'est nouée chez Saint-Gobain, dont nous étions tous les deux salariés. Nous n'étions pas dans le même atelier mais l'action syndicale de défense des salariés nous a rapprochés. J'appréciais déjà la rigueur et la détermination de Jacky.

Jacky Iodice : Notre expérience commune chez Saint-Gobain a beaucoup compté. Elle nous a appris à nous connaître. En 1989, lorsque nous avons été élus, je n'imaginai pas devenir Premier adjoint. Je n'avais à mon actif qu'un mandat de conseiller municipal. J'étais très engagé dans la vie associative thourottoise, en particulier dans le football, qui est ma passion. Je me souviens que Patrice m'a proposé la fonction de

Premier adjoint alors que nous roulions ensemble en voiture vers Paris. Comme je ne m'y attendais pas, j'ai demandé à réfléchir. Finalement, j'ai accepté en espérant que je serais à la hauteur.

Patrice Carvalho : Je cherchais quelqu'un qui nous permettrait d'être complémentaires. Avec Jacky, nous partageons les mêmes convictions mais nos expériences étaient différentes. Il était moins engagé que moi dans l'activité politique. Cela lui donnait une vision plus distanciée et différente des choses. C'est ce qu'il nous fallait.

Vous avez d'autres points communs. Jacky Iodice, vous venez d'une famille d'immigrés italiens. Patrice Carvalho, vous descendez d'immigrés portugais. Comment vos familles se sont-elles installées à Thourotte et, vous, respectivement, comment y avez-vous pris votre place ?

Jacky Iodice : Ma famille a fait des allers-retours entre la France et l'Italie mais mon père s'est installé définitivement en France en 1947. Sa première étape a d'abord été la Bretagne avant d'arriver à Thourotte. Ce choix était d'ordre économique. C'est, en effet, un emploi chez Saint-Gobain qui l'a amené dans notre ville. Ils étaient cinq frères et sœurs résidant dans la région de Naples. J'ai un oncle qui habite toujours là-bas.

L'intégration des Italiens n'allait pas de soi à l'époque, malgré la grande proximité géographique et culturelle de nos deux pays. On se faisait traiter de « ritals » et cela donnait lieu à quelques échaffourées dans les cours d'école. Néanmoins, j'ai facilement trouvé ma place ici, en premier lieu dans la vie associative. Je reste, en même temps, très attaché à mes origines.

Patrice Carvalho : L'arrivée des miens en France est plus ancienne. Elle correspond à cette émigration des Portugais intervenue après le coup d'État du 28 mai 1926, mettant fin à la Première République en instaurant la dictature nationale, qui s'est prolongée jusqu'à la Révolution des œilletons, en 1974. Mes grand-parents se sont d'abord installés à Rosières-en-Santerre, dans la Somme. Ils sont arrivés ensuite à Thourotte, où mon grand-père avait trouvé du travail dans l'agriculture grâce à la famille Baujoin. Comme Jacky, je suis fier de mes origines... même si je ne parle pas portugais. Ma mère était française. Néanmoins, je me sens très proche de la communauté portugaise et je résiste difficilement aux spécialités culinaires de là-bas.

Jacky Iodice : J'ajouterai que nous avons un autre point commun : nos pères respectifs étaient très connus à Thourotte et très impliqués. Le mien dans le football, Antoine Carvalho dans l'activité syndicale et politique, mais aussi sportive car il a pratiqué la boxe.

Lorsque des élus effectuent, comme vous, plusieurs mandats, on parle souvent d'usure du pouvoir. Comment y avez-vous échappé ?

Jacky Iodice : Les Thourottois sont, je crois, satisfaits de notre action depuis 30 ans. Sinon, ils nous auraient mis dehors. Nous allons sans doute évoquer nos principales réalisations, mais je veux insister sur ce qui, me semble-t-il, a caractérisé notre méthode. Nous sommes résolument proches de la population. Nous ne venons pas d'ailleurs. Nous sommes nés ici et nous sommes issus de ces familles ouvrières et populaires majoritaires dans notre ville. Nous n'avons pas à jouer un rôle de composition dans nos rapports avec nos concitoyens. Il nous suffit d'être nous-mêmes. Chacun le sait : nous sommes disponibles. Les portes de nos bureaux à la mairie sont ouvertes à tous, à tout moment, pour affronter les problèmes, qu'ils soient petits ou grands.

Patrice Carvalho : Je partage ce que dit Jacky. J'ajoute que nous sommes des élus désintéressés. Nous ne sommes pas là pour faire carrière. Je n'entends d'ailleurs pas ce type de reproche à notre encontre. Il est généralement formulé contre des élus distants de leur population. Notre engagement depuis le début, c'est Thourotte. Nous avons une idée fixe : améliorer sans cesse notre cadre et notre qualité de vie, malgré toutes les difficultés auxquelles sont confrontées nombre de familles. Je rappelle que nous comptons 37 % de logements sociaux, c'est-à-dire autant de familles modestes. Leur offrir des

services et des équipements de qualité : voilà notre priorité ! Nous créons les conditions pour que vivent ensemble et en harmonie des familles aux conditions diverses. Les Thourottois le savent : nous n'avons pas peur d'affronter les problèmes. Ils sont parfois rudes et les services de l'État ne nous aident pas toujours. Je pense aux actes de délinquance et d'incivilités ou encore à l'épisode récent d'affrontement avec les gens du voyage, qui avait envahi illégalement le parc des Effaloises. Avec Jacky, nous sommes allés au charbon pour défendre Thourotte.

De plus, les gens nous ont vus à l'œuvre lors des inondations. Nous n'avons pas hésité à chausser les bottes, à poser nous-mêmes les systèmes de pompes avec nos services techniques et nous nous sommes efforcés de trouver des solutions pour protéger la population, notamment avec les vannes de crues.

Comment vous répartissez-vous les tâches ?

Patrice Carvalho : Le principe repose sur la collégialité. Cela ne se joue pas seulement entre Jacky et moi. Les adjoints ont des délégations précises. Il leur appartient de les gérer avec les commissions qu'ils président. Chaque année, nous votons

le budget. À chacun de gérer l'enveloppe qui correspond à sa délégation. S'il y a nécessité d'un arbitrage, le Bureau municipal s'en saisit et les décisions, par délibérations, relèvent du Conseil municipal.

Jacky a joué un rôle important, en particulier lorsque j'étais député et donc absent de Thourotte trois jours par semaine. Il lui appartenait de prendre les décisions. Je n'ai jamais eu d'inquiétude à ce sujet.

30 années, c'est une longue période. Que diriez-vous de l'évolution de Thourotte sur ce laps de temps ?

Jacky Iodice : Notre ville a une bonne image, qui n'est pas usurpée. Elle est regardée et enviée. Nous offrons de nombreux services, équipements et commerces. On vient à Thourotte parfois au-delà du canton pour y pratiquer des activités diverses ou faire ses courses.

Nous comptons des réalisations d'envergure au cours de nos mandats. Je pense tout d'abord à l'Espace Angèle Fontaine. Nous sommes aussi très contents de la salle Saint-Gobain, avec sa riche programmation de films et de spectacles. Avec la médiathèque, elle forme un véritable centre culturel.

Nous disposons d'une école de musique très fréquentée et de plusieurs équipements sportifs, qui permettent de pratiquer une grande diversité de disciplines.

Nous avons une crèche, volontairement proche de la résidence des personnes âgées, pour dresser un pont entre les générations.

Je ne serais pas complet si j'oubliais notre marché du jeudi, qui rayonne bien au-delà des limites de Thourotte.

Tout cela pour dire que, si nous comptons environ 4700 habitants, nous offrons les services et les équipements d'une ville de 15 000. Thourotte est une ville-centre entre Compiègne et Noyon.



Nous sommes
résolument
proches de la
population

Au service des Thourottois depuis 30 ans (suite)



1989 : nos élus prennent part aux célébrations du bicentenaire de la Révolution française.



Inondations de 1995 : Patrice Carvalho contrôle une opération de pompage.

Patrice Carvalho : Si nous considérons les 30 années écoulées, je crois que nous pouvons dire que nous avons relevé des défis majeurs. Thourotte a une histoire. C'est une ville ouvrière, dont le dynamisme a reposé sur la présence de grands groupes industriels sur son territoire. Je connais des communes à la configuration comparable, qui ont vécu sur leurs acquis sans préparer les évolutions à venir avec, notamment, le recul de l'emploi industriel : elles se sont trouvées sinistrées. Thourotte n'était pas à l'abri. Notre commune pouvait devenir un îlot isolé, coincé entre Compiègne et Noyon, un espace où on ne ferait que passer sans s'arrêter. Il fallait éviter ce risque.

La déviation de la RD 932 a permis de désenclaver notre territoire et de le rendre plus accessible. Elle a contribué à attirer les investisseurs, en particulier sur la ZAC du Gros Grelot, avec la création de 600 emplois dans le commerce et les services.

Cela nous a permis aussi de sécuriser une ancienne portion de cette RD 932 et de nous débarrasser d'un trafic routier dangereux. Il a fallu créer de nouvelles dessertes de nos grandes entreprises. Enfin, nous avons rompu l'isolement du quartier Mendès-France avec la transformation de la route en un parc paysager : la Promenade de la 32.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes les plus fiers ?

Jacky Iodice : Comme Patrice, je suis heureux d'avoir contribué à rendre la ville plus attractive, toujours plus dynamique, plus agréable à vivre.

Cela s'illustre avec la création de la Promenade de la 32, la reconfiguration en cours du quartier Jean Jaurès, mais aussi le récent déplacement de nos manifestations festives au complexe Édouard Pinchon, dans un cadre plus sûr et plus champêtre qu'en centre-ville.

Et puis il y a les réalisations moins visibles mais nécessaires. Je pense à la modernisation de notre réseau d'assainissement avec, notamment, la construction d'une station d'épuration neuve et ultra-moderne.

Avez-vous des regrets de n'avoir pas réalisé tel ou tel projet ?

Patrice Carvalho : Non, pas vraiment. Nous avons, en revanche, des inquiétudes. Nos recettes ne sont plus ce qu'elles ont été, en particulier avec la réforme de la taxe professionnelle que l'État s'était engagé à compenser intégralement. Nous en sommes loin. S'y ajoutent la baisse des dotations et des prélèvements en hausse constante sur notre budget. Se profile à présent la suppression de la taxe d'habitation, que l'État affirme vouloir compenser sans que nous sachions comment, pour le moment. Cela nous préoccupe pour financer nos projets et maintenir le niveau de nos services offerts à la population, d'autant que nous n'entendons pas accroître la fiscalité.

Comment voyez-vous l'avenir de Thourotte ?

Patrice Carvalho : Nous avons fait un double pari : celui de l'attractivité et de la qualité de vie. Il faut poursuivre dans cette voie. Nous voulons demeurer une ville autour de 5000 habitants, à taille humaine, où il fait bon vivre.

Nous avons devant nous un nouveau défi : la construction du Canal-Seine-Nord Europe, qui traversera notre territoire. Il nous faut saisir cette opportunité pour en faire un facteur de développement de l'activité, de l'emploi, le vecteur d'un nouveau dynamisme.

Jacky Iodice : J'ajouterai que, si nous ne connaissons pas dans nos quartiers le niveau des débordements et des trafics déplorés à Compiègne ou à Noyon, nous avons notre lot d'incivilités, de comportements inacceptables, de faits de délinquance. Au pari que nous faisons sur la qualité de vie doit s'adjoindre celui du « vivre ensemble » et d'une plus grande solidarité. Nous ne sommes pas maîtres de toutes les pièces pour y parvenir. Cela passe aussi et d'abord par la responsabilité de chacun.

Jacky Iodice

Jacky Iodice est né le 22 janvier 1949, à Compiègne. Marié, il a 3 enfants et 8 petits-enfants. Il reçoit, à l'origine, une formation de menuisier-charpentier et il est titulaire d'un CAP. Il occupe son premier poste de travail dans une entreprise de menuiserie à Compiègne.

1971 : il est embauché à l'usine Saint-Gobain Chantereine comme manœuvre. Il choisit cette entreprise car il joue, par ailleurs, dans l'équipe de football de l'AS Chantereine. Il deviendra par la suite conducteur de ligne automatisée. Il obtient son CAP d'électromécanicien en 1984. Il travaille à Saint-Gobain jusqu'à son départ en retraite, en 2006.

1983 / 1989 : il est conseiller municipal dans l'équipe d'Henri Maillard, maire de Thourotte.

Depuis 1989, il est le Premier Adjoint du maire Patrice Carvalho. Au sein du conseil municipal, il est également l' élu délégué aux travaux.

Depuis 2014, Jacky Iodice est président du SIVOM Thourotte / Longueil-Annel (syndicat des eaux), succédant à Patrice Carvalho dans cette fonction.

Patrice Carvalho

Patrice Carvalho est né le 15 novembre 1952, à Compiègne. Marié, il a 2 enfants.

De 1971 à 2012, il mène l'ensemble de sa carrière professionnelle à l'usine Saint-Gobain de Thourotte. Il travaille d'abord dans le domaine de la production, puis en mécanique. Par la suite, Patrice Carvalho occupe le poste d'auditeur responsable en environnement, hygiène industrielle et sécurité : il se déplace ainsi dans les différents établissements du groupe. En 2012, sa retraite coïncide avec son élection de député.

1983 / 1989 : 2^{ème} adjoint d'Henri Maillard, maire de Thourotte.

Depuis 1989, Patrice Carvalho est le maire de Thourotte.

1992 / 2012 : Conseiller général du canton de Ribécourt-Dreslincourt. De 2004 à 2012, sous une majorité de gauche, Patrice Carvalho est vice-président du Conseil Général en charge de la voirie départementale et des infrastructures.

1992 / 1997 : Conseiller régional.

1996 : Le District devient la CC2V (Communauté de Communes des Deux Vallées), et Patrice Carvalho son président. Il exerce donc cette fonction, sans interruption, depuis 22 ans.

1997 / 2002 puis **2012 / 2017** : député de la 6^{ème} circonscription de l'Oise.



1997 : aux côtés de la ministre des sports Marie-George Buffet, le boxeur Robert Amory inaugure la salle de sports qui porte son nom



2001 : élu pour un 3^{ème} mandat, Patrice Carvalho remet officiellement son écharpe à Jacky Iodice.



Eux aussi fêtent leurs 30 ans au sein du conseil municipal ! Travaillant tous deux à l'usine Saint-Gobain, ils s'étaient engagés, en 1989, sur la liste électorale de leur collègue Patrice Carvalho. Trois décennies plus tard, ils s'investissent toujours au service des Thourottois. Aujourd'hui, Didier Vervel (à gauche) est maire-adjoint délégué à la communication, tandis que Francis Pilorge (à droite) est maire-adjoint délégué à la sécurité et aux sports.

Excepté *Le delirium du papillon*, tous les spectacles sont organisés par la municipalité de Thourotte.
Tarifs : 8 € et 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque).

Réservations auprès de la médiathèque, place Saint-Gobain : 03 44 90 61 26 / mediatheque@thourotte.fr



Concert spectacle dessiné : *Black Boy*

Samedi 26 janvier, à 17h.

Dès 13 ans.

Une forme théâtrale originale pour un musicien, un dessinateur et un comédien, en hommage au roman de Richard Wright.

Adaptation, conception et jeu : Jérôme Imard / Composition musicale, guitare Lapsteel et chant : Olivier Gotti / Interprète-dessin : Benjamin Flao / Conseil artistique : Eudes Labrusse



Humour caustique : *Le delirium du papillon*

Vendredi 1^{er} février, à 20h30.

Dès 10 ans.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans et personnes handicapées)
Emmanuel Gil joue Typhus Bronx : pour fêter sa sortie de l'asile, ce fou organise une fête... qui ne peut que déraiper !
Spectacle organisé par la C.C.2.V. (Communauté de Communes des Deux Vallées). Réservations : 03 44 96 31 00



Ciné-Concert : *Férocés*

Jeudi 28 février, à 20h30.

L'introduction d'éléments cinématographiques, de la Nouvelle Vague de Godard au cynisme de Chabrol, vient illustrer les compositions du groupe.

Soirée en partenariat avec l'association LA FUZZéE dans le cadre de la quatrième édition du festival Le Temps Qui Fuzz'.

Guitare : Jérôme Josselin / Basse & claviers : Sébastien Descamps / Batterie : François Schaubert



Solo de danse hip-hop : *Home*

Jeudi 21 mars, à 20h30.

Dès 6 ans.

La compagnie Black Sheep propose *Home* dans le cadre du Festival de danse jeune public Kidanse, en partenariat avec le CDCN L'échangeur.

Chorégraphes : Saïdo Lehlouh, Johanna Faye / Interprète : Blondy Kisoka / Musique : Kévin Haccoun

Médiathèque



EXPOSITION

• Celle qui croque

À voir gratuitement du 15 janvier au 9 février, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Laetitia Baudu, alias Celle Qui Croque, est photographe professionnelle. La photographie est pour elle un moyen d'ouvrir la porte à de nouvelles perspectives et sensations visuelles...

ACTIONS CULTURELLES

• Nuit de la lecture

Samedi 19 janvier, ce sera la troisième édition avec toutefois d'importantes innovations et surprises. Ce jour-là, la nuit tombera à 16h, ce qui n'est pas surprenant en cette saison.

Votre périple partira de l'Espace Angèle Fontaine puis gagnera la médiathèque. Vous serez d'abord embarqué dans une enquête policière avec la découverte d'un corps gisant au sol. Que s'est-il passé ? A vous de résoudre ce mystère !

À 18h, nous passerons à l'apéritif avec des découvertes gustatives.

De 19h à 20h, vous apprendrez à fabriquer vous-même votre propre crème pour les mains à base de produits naturels. Dans le même créneau horaire, les bibliothécaires vous initieront à la bibliothérapie.

De 20h à 21h, nous passerons au buffet avec des produits locaux et de saison. Enfin, pour conclure, vous découvrirez 3 disciplines différentes de yoga.

Toutes ces activités sont proposées gratuitement. Réservation obligatoire.

Renseignements / réservations auprès de la médiathèque (03 44 90 61 26) ou de l'Espace Angèle Fontaine (03 44 90 68 90)

• Concours de lecture : À la découverte du roman de terroir.

Lancement en janvier 2019. Participation possible jusqu'en janvier 2020.



PETITE SCÈNE

• Richard Allen

Samedi 9 février, à 17h.

Accompagné de sa guitare, le jeune chanteur amiénois distille ses ballades folks minimalistes qu'on croirait tout droit sorties d'un album perdu de Nick Drake. Gratuit sur réservation.

Médiathèque, place Saint-Gobain
Tél : 03 44 90 61 26 • Courriel : mediatheque@thourotte.fr
Facebook : [Espace culturel de Thourotte](https://www.facebook.com/EspaceCultueldeThourotte)

4 fois 100 ans

En novembre dernier, les élus thourottois ont rendu visite à Madame Denise Dapsance, pour fêter avec elle ses 100 ans. Elle rejoint 3 autres dames dans le club – de moins en moins fermé – des centenaires de notre commune.



101 ans ! Madame Fernande Lefebvre est née le 13 novembre 1917.



Madame Micheline Bouré est venue au monde 5 jours plus tard. Elle aussi a donc fêté ses 101 ans. Sa photo a été prise en 2008.



Madame Louise Lecref a célébré ses 100 ans le 3 mars dernier.

Ces 3 personnes habitent au Jardin des Deux Vallées, l'établissement pour personnes âgées dépendantes.



Madame Denise Dapsance a fêté ses 100 ans le 9 novembre dernier. Pour l'occasion, elle a reçu la visite de Monsieur Patrice Carvalho, maire de Thourotte, et de Mme Laure Fouré, maire-adjointe déléguée aux seniors. Ils ont été agréablement surpris par le dynamisme de leur hôte, qui vit seule dans sa maison, ne prend aucun médicament... et s'en porte très bien !

Aujourd'hui, la France compte 21 000 centenaires : c'est 4 fois plus que dans les années 1960-1970 ! Faute de place pour révéler les secrets d'une longue vie, *Contact* vous donne tout de même une piste en citant ce proverbe russe : «Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune».

École : retour à la semaine de 4 jours

Jeunesse - Éducation

La rentrée scolaire de septembre aura été marquée par le retour à la semaine de 4 jours. Pour mémoire, une réforme décidée par le ministère de l'Éducation nationale avait instauré, en 2013, un rythme scolaire étalé sur 4,5 jours, les enfants ayant donc cours le mercredi matin.

Depuis le décret du 27 juin 2017, les communes qui le souhaitent sont autorisées à déroger à la règle des 4,5 jours pour revenir aux 4 jours. C'est le choix fait à Thourotte, comme

dans la plupart des villes de France, selon le souhait des enseignants et des parents.

Le centre de loisirs, déjà actif le mercredi après-midi, ouvre désormais ses portes dès le matin. Nous comptons plus de 70 enfants inscrits en accueil régulier le mercredi.

Nous agissons pour que ce temps soit utile à l'éveil et à la formation des enfants.



Deux exemples de belles activités proposées dans le cadre scolaire :

- Comme chaque année, l'école élémentaire Onimus s'est mobilisée pour l'opération Nettoyons la nature.
- Une classe de l'école élémentaire du Martelois a été sensibilisée au rôle essentiel des hommages et des commémorations.

Salon de la jeunesse



En 2019, se tiendra une nouvelle édition du Salon de la Jeunesse. Il abordera la multiplicité des préoccupations des jeunes : orientation, insertion, jobs d'été, santé, loisirs... Les visiteurs pourront ainsi recueillir informations et conseils. Il offrira également une série d'animations. Entrée libre et gratuite.

Jeudi 28 mars de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz).

Organisé avec l'ensemble des services municipaux, cet événement est piloté par le Point Information Jeunesse de l'Espace Angèle Fontaine :

- 03 44 90 68 90
- pij@thourotte.fr
- Facebook : *Pij Thourotte*

La précédente édition du Salon de la Jeunesse

Votre album photos



Une semaine... au jardin d'Angèle du 31 juillet au 4 août : la municipalité a été contrainte d'annuler Thourotte Plage et a confié à l'Espace Angèle Fontaine le soin d'organiser des activités de substitution. Ainsi se sont mis en place une ferme pédagogique, une structure gonflable, des jeux picards, une ludothèque, des olympiades ou encore une discothèque de plein air. Entièrement gratuites et très conviviales, ces animations ont remporté un vif succès.

Le Parc des Effaloises, nouvel espace incontournable des événements thourottois : pour la première fois, **le Forum des Associations et la Fête communale – avec sa Battle Fanfares** – ont été installés en ce lieu. Ce fut très agréable ! Le public et les organisateurs ont adopté ce changement avec enthousiasme.



Le Salon du Jeu a largement rassemblé petits et grands, grâce à une offre très large, des échecs au *laser game* !

Hommage à Claude Duhautbout

Claude Duhautbout, président de la section de Thourotte de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) depuis près de vingt ans, nous a quittés, le 31 août dernier, à l'âge de 77 ans. Ses obsèques se sont déroulées, le 6 septembre. À cette occasion, Jacky Iodice, Premier Adjoint au maire, lui a rendu hommage au nom de la municipalité, ainsi qu'André Coffin, président départemental de l'ARAC Oise.



Forum des Associations du 25 septembre 2011 : Patrice Carvalho remet à Claude Duhautbout la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Jacky Iodice : « des engagements multiples au service de notre ville »

Il existe des personnalités, qui, par leur engagement, leur disponibilité aux autres, marquent une collectivité de leur empreinte. Claude Duhautbout était de cette trempe-là. Et lorsque j'évoque l'engagement, le sien a été multiforme.

Il est né le 29 octobre 1940 dans la Somme, à Tilloy. Il a rejoint notre canton pour des raisons professionnelles. En effet, la SNCF lui a proposé de conduire des locomotives à Ribécourt.

Mais c'est à Clairoix, chez Uniroyal – entreprise renommée plus tard Continental - qu'il a mené l'essentiel de sa carrière. Chacun connaît l'histoire de cette usine, qui a fermé brutalement en 2009, laissant sur le carreau 1100 salariés. Claude faisait donc partie des « Contis », comme on les a appelés familièrement. La vie de l'usine a été marquée, au fil des années, par d'importants conflits sociaux, le dernier ayant d'ailleurs connu un retentissement national. Dans ce contexte, on apprend la solidarité et l'attention aux autres. Claude a baigné dans cette ambiance. Elle vous forge un homme et des convictions fortes.

La famille Duhautbout a emménagé à Thourotte en 1976. Claude n'a pas tardé à s'investir dans la vie associative. L'année suivant son installation, il est devenu président du club des majorettes. La liste de ses activités n'a pas cessé de s'étoffer. Il a, en effet, présidé le comité de jumelage entre Thourotte et la ville allemande de Rimbach. Plus tard, il a rejoint le bureau du club de boules lyonnaises, puis celui des Jardins familiaux Maurice Boulnois. En 2011, pour récompenser ses 34 années d'engagement dans la vie associative, Claude Duhautbout s'est vu remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports. Mais dans ce parcours foisonnant, il n'y eut pas que l'activité associative.

Claude s'est également engagé dans la gestion de notre commune : il a été conseiller municipal de 1989 à 1995. Ce mandat municipal

n'est pas anodin, puisqu'il est le premier de l'équipe qui continue de présider aux destinées de notre ville, avec Patrice Carvalho à sa tête. J'ai moi-même été élu à cette même date et commencé à exercer les fonctions de Premier Adjoint. Claude était un conseiller municipal assidu, très présent dans les réunions de commissions et du conseil, ainsi que dans les multiples manifestations communales. S'il fallait retenir un autre engagement majeur de cette vie bien remplie, celui au sein de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) figurerait en bonne place. À l'heure où il nous quitte, Claude Duhautbout aura présidé la section de Thourotte durant près de vingt ans. Il avait rejoint cette association en sa qualité d'ancien combattant d'Algérie. Il avait, en effet, servi dans le 1^{er} Régiment du Génie. Il avait reçu la carte du combattant en 1997 et la Croix du Combattant, ainsi que de multiples distinctions.

Mais on ne choisit pas de rejoindre l'ARAC par hasard. L'association a une histoire. Elle fut fondée en novembre 1917 durant la Première Guerre Mondiale, dont nous commémorons le centenaire. Son premier président fut Henri Barbusse, le célèbre auteur du *Feu*, Prix Goncourt en 1916 et qui résidait dans l'Oise, à Aumont-en-Halatte. L'ARAC n'est pas seulement une organisation regroupant des anciens combattants et défendant les droits et intérêts de ses adhérents. Elle rassemble, depuis sa création, des hommes et des femmes dans l'action contre la guerre, pour la paix et la solidarité entre les peuples. Elle promeut les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité et s'est illustrée dans les combats contre le colonialisme.

Nul étonnement donc de retrouver Claude Duhautbout dans ses rangs, eu égard à son parcours. Lorsque nous considérons ce dernier, nous ne pouvons que nous dire qu'il a été exemplaire au service de l'intérêt général, du progrès et de l'humanisme. C'est pourquoi Claude Duhautbout restera dans nos mémoires pour ce qu'il fut et pour tout ce qu'il a accompli.

André Coffin : « la reconnaissance du monde combattants »

André Coffin, président départemental de l'ARAC, a rappelé ce que fut l'engagement de Claude Duhautbout au service des anciens combattants :

De 1960 à 1962, il a été incorporé au 1^{er} Régiment du Génie. Il a effectué 18 mois de service en Allemagne, puis 7 mois en Algérie dans les régions d'Oran, de Méchéria et d'Arcole.

A ce titre, il a été décoré de la Médaille commémorative d'Algérie, du Titre de Reconnaissance de la Nation en 1995 et de la Croix du Combattant en 1997.

Il était membre de la section de Thourotte de l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Il en fut le trésorier, puis le président. Il fut également vice-président du Comité départemental et membre du Conseil national de l'ARAC .

Il a reçu la Médaille d'argent de l'Office Républicain des Mérites Civiques (Civil et Militaire). En 2015, il a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Daniel Gibert, nouveau président de l'ARAC



Après la disparition brutale de Claude Duhautbout, la section de Thourotte-Compiègne de l'ARAC a élu son nouveau président : Daniel Gibert.

Il était déjà l'un des piliers de l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Il en était le trésorier adjoint et le porte drapeau aux côtés de son ami Claude, dont il était très proche. Il est, en outre, vice-président de l'ARAC Oise.

Agé de 77 ans, il appartient à la génération des combattants d'Algérie, où il a servi entre juillet 1961 et juillet 1962 dans les fusiliers marins. Il est titulaire de la médaille militaire et

de la médaille commémorative AFN, ainsi que du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Sur le plan professionnel, Daniel Gibert a d'abord reçu une formation de charpentier, mais il a fait l'essentiel de sa carrière chez Poclair à Verberie comme métrologue, une activité qui consiste à vérifier et à exploiter les instruments de mesure utilisés dans l'industrie.

Il est, en outre, une figure connue à Thourotte. Il est également secrétaire du Club des Aînés. Il a été très actif au sein du comité des fêtes et de la commission jeunesse. Durant huit années, il a été disc jockey au cours de nombreuses soirées dansantes et festivités diverses.

Daniel Gibert a donc été élu lors de l'assemblée générale de l'ARAC, le 4 novembre dernier. Il rappelle qu'il n'en reste pas moins des postes à pourvoir au sein du bureau (secrétaire-adjoint, trésorier-adjoint, porte-drapeau). Dans le programme pour 2019, il a d'ores et déjà annoncé l'organisation de la «sauterie» républicaine, du repas du printemps et d'une sortie en septembre.

La section tiendra des permanences au Complexe Édouard Pinchon tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois (sauf en juillet et août) de 8h30 à 11h30. Les appelés ou militaires déployés en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964 peuvent y retirer toutes les informations pour bénéficier de la Carte du combattant, qui leur était refusée jusqu'à récemment.

La carte du combattant désormais attribuée aux militaires présents en Algérie entre 1962 et 1964

Les militaires français présents en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 peuvent désormais bénéficier de la carte du combattant. C'est nouveau et conforme à un engagement du Président de la République.

Jusqu'à présent, la date limite avait été fixée au 2 juillet 1962, jour de la signature des accords d'Évian, qui ont officiellement mis fin à la guerre. Cette disposition écartait près de 49 800 personnes, dont une majorité d'appelés, alors qu'ils étaient restés sur le sol algérien durant encore deux années. Ils ne pouvaient prétendre qu'à l'attribution du titre de reconnaissance de la nation.

Outre le port de la Croix du combattant, la carte du combattant donne droit à une retraite d'un montant de 749 euros par

an, offre à partir de 75 ans une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu et permet de souscrire une rente mutualiste.

Ce nouveau droit sera mis en œuvre dans le budget pour 2019.

Les militaires concernés peuvent déposer leur demande auprès de la Direction Départementale de l'O.N.A.C. de Beauvais ou auprès de son délégué M. Williams Bédier, à sa permanence, le 1^{er} mercredi de chaque mois (sauf août) de 10h à 12h. à l'Espace Angèle Fontaine, rue Koenig à Thourotte. Se munir de ses papiers militaires, de sa carte d'identité, de sa Carte Vitale et d'une photo d'identité.

La bande à Bonneau

Christian Bonneau a présidé aux destinées de l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte durant quinze ans. Au début de cette année 2018, il a décidé de passer la main. A l'heure du bilan, c'est peu dire qu'il a marqué de son empreinte cette formation de 45 musiciens, dont la notoriété dépasse les frontières de notre cité.

Christian Bonneau appartient indéfectiblement au paysage thourottois. La terre de notre ville colle à la semelle de ses souliers. Il naît en 1951 de parents enracinés à Thourotte. Son père est VRP, sa mère cuisinière au centre de formation de Saint-Gobain.

Muni de son certificat d'études, il entame une formation de trois ans en apprentissage le destinant au métier de charcutier. À la fin des années 60, il est embauché chez Saint-Gobain, suivant en cela le parcours de nombreux Thourottois.

Parmi ses passions, le football est en bonne place. Il joue à l'AS Chanteraine et participe à des rencontres inter-entreprises. Il doit son premier rendez-vous avec la musique à son père. Celui-ci est clairon au sein de l'Harmonie de Thourotte, une formation créée en 1924. Le petit Christian l'accompagne aux répétitions et lors des sorties. À 10 ans, notre bonhomme apprend à jouer au tambour.

Puis le temps passe. En 1974, Christian épouse Josette. Trois enfants naîtront de cette union : Jérôme, Frédérique et Perrine.

En 1989, il quitte Saint-Gobain pour se lancer dans le commerce. Il exploite un bar-tabac-restaurant à Cambronnelles-Ribécourt. Renouant avec sa formation initiale de charcutier, il est aussi traiteur pour les repas de mariages, de baptêmes, de communions... Il exercera cette activité jusqu'en 1999.

Le retour à la musique s'opérera grâce à ses enfants. À l'âge de dix ans, à leur tour, ils s'inscrivent à l'école de musique puis, diplômés de solfège en poche, à l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte : Jérôme est aux percussions (il est aujourd'hui le batteur), Frédérique à la flûte traversière, Perrine à la clarinette. Les parents les accompagnent lors des sorties. Puis – ses souvenirs sont précis – le 13 juillet 1995, pour la retraite aux flambeaux, Éric Basserie, le chef d'orchestre, lui dit : « Christian, tu vas prendre la grosse caisse. » Christian hésite mais s'exécute. L'instrument ne lui convient guère car sa hernie discale se rappelle à lui. Il incorporera donc la formation sur des percussions moins lourdes : cymbales, maracas...

Dès lors, les souvenirs se bousculent. En 1996, l'Orchestre noue un partenariat avec un homologue russe exerçant à Kirov, à 800 km au nord-est de Moscou. Les Russes viennent à Thourotte. En 1998, c'est aux Thourottois de faire le déplacement. C'est une véritable expédition avec cinq



jours de car. Après avoir franchi la frontière polonaise, le bus perd en route la remorque accrochée à l'arrière du véhicule avec les instruments et les vivres nécessaires au voyage. Ce dernier semble irrémédiablement compromis. Les pompiers polonais sauvent la mise et récupèrent la remorque dans un fossé. L'Odyssée peut continuer. Nous sommes en juillet. La France vient de remporter la Coupe du Monde de football. Les Thourottois sont accueillis à Kirov comme des stars. Christian se souvient d'avoir joué *La Marseillaise* les larmes aux yeux.

Il est élu président de l'association en 2003. Il a une recette pour souder le groupe : la convivialité, l'esprit de famille. Il faut que chacun se sente chez lui. Dès lors, chaque sortie est accompagnée d'agapes pour lesquelles Christian s'installe aux fourneaux. Puis, il crée des chèques-cadeaux, qui récompensent l'assiduité aux répétitions et aux sorties. Il a à cœur d'organiser de mémorables fêtes de Sainte-Cécile, que nul ne voudrait manquer.

Sous son impulsion, aux côtés d'Éric Basserie et de tous les musiciens, il a su faire de l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte une formation de référence. Celle-ci a diversifié ses activités pour répondre à l'attente de publics différents, avec notamment des concerts à thèmes autour de la trompette en 2015 ou *Les bateaux ont-ils une âme ?* en 2016 à partir d'une exposition à la Cité de Bateliers de Longueuil-Annel. L'orchestre a aussi créé des spectacles associant la musique à d'autres activités artistiques, tels *La Nuit Bretonne*, *La Nuit d'Halloween*, l'Opérette d'Offenbach *Monsieur Choufleuri restera chez lui...* et même un concert pyrotechnique en musique. En 2017, la formation a participé à un spectacle Stockhausen-Mozart au Théâtre Impérial de Compiègne, à l'invitation du jeune chef d'orchestre Maxime Pascal. Pour un inoubliable concert au complexe Édouard Pinchon, l'orchestre a également convié la musique de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris. Il faut également mentionner les échanges régionaux et internationaux avec d'autres orchestres. Ainsi les Thourottois ont pu se produire dans le Pas-de-Calais, en Alsace, en Belgique, en Allemagne ou au Portugal. Ils viennent de donner un concert à l'Opéra de Lille.

Et puis, en 2006, il y a eu la création d'un concept original sous le nom d'A Croch'Notes, un orchestre déambulatoire pour les manifestations de plein air défilés, parades, foires commerciales, événements sportifs, festivals des arts de la rue...

Délibérations du Conseil Municipal

Sélection

Séance du 27 juin

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la vente de terrains dans la ZAC, à savoir

- un terrain d'une superficie de 22 001 m² à la société Pivetta au prix de 15 euros le m².
- un terrain d'une superficie de 55 197 m² à la SCI de Marquet (Gurdebeke) au prix de 15 euros le m².

Ces ventes sont destinées à permettre à ces entreprises d'accroître leurs activités sur le territoire de Thourotte.

Séance du 1^{er} octobre

Le conseil municipal a voté à l'unanimité :

- le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association des Arts Martiaux Thourottois d'un montant de 950 euros pour le renouvellement de deux tapis.
- les tarifs proposés pour la mise en place d'activités à la piscine.

Séance du 5 novembre

Le conseil municipal a voté à l'unanimité :

- la redistribution d'une enveloppe de 550 euros versée suite à un appel à projet auprès de trois jeunes ayant participé au dispositif « coup de pouce pour un permis ». Celui-ci prend en charge les cours de code de jeunes passant leur permis de conduire. En échange, ils accordent une demi-journée d'engagement citoyen à la mairie. Cette année, ils ont ainsi animé un stand consacré au code de la route au salon du jeu.
- contre le transfert des compétences « eau potable et assainissement » à la CC2V. Il se révèle, en effet, impossible d'unifier des compétences exercées aujourd'hui par plusieurs syndicats aux situations et aux tarifs très divers. Cela risquerait de se traduire par des augmentations du prix de l'eau.

L'Orchestre d'Harmonie de Thourotte appartient au patrimoine de notre ville. C'est ainsi que nous le retrouvons dans la plupart des manifestations, soit parce qu'il en est à l'initiative, soit parce qu'il s'associe aux rendez-vous municipaux. Chacun gardera en mémoire la prestation de Christian Bonneau lors de *la Fête des Fanfares* 2017 : il était déguisé en Inspecteur Gadget, tandis que l'orchestre jouait le générique de la série télévisée.

Christian quitte donc la présidence de l'Orchestre d'Harmonie. Lorsqu'on évoque son bilan, il tient modestement à préciser que c'est une œuvre collective et il remercie le chef d'orchestre, Éric Basserie, le secrétaire Vincent Marié, le trésorier Bernard Demanet et son épouse, Josette, qui l'a toujours efficacement accompagné. Il souhaite plein succès à celle qui lui succède, Delphine Zanzack. Nous retrouverons néanmoins Christian au sein de la formation, cymbales en main.

2018 : une année riche en événements pour l'Orchestre d'Harmonie

Au niveau musical, l'année fut également bien remplie avec notamment la mise en place de 4 répertoires différents. Elle commença au complexe polyvalent par un concert au profit des Restaurants du Cœur de Thourotte : 202 kg de denrées alimentaires ont été récoltées et remises à l'association caritative. Ce concert a permis également de mettre à l'honneur le musicien/compositeur Jimmy Tillier, avec la participation de 4 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie et de la chanteuse Emmanuelle Musikeys.

Ensuite, les 24 et 25 mars 2018, l'Orchestre Thourottois a eu l'honneur de se produire à l'Opéra de Lille. En effet, l'orchestre Le Balcon, dirigé par le jeune chef d'orchestre Maxime Pascal, a refait appel à nos musiciens pour participer à leur représentation de la *Symphonie Fantastique* le dimanche 25 mars.

Pour célébrer le centenaire de la Guerre 14-18, l'Orchestre a honoré une commande de la commune de Méricocq pour un spectacle musical sur le thème de la Bataille du Matz : avec des arrangements et des compositions de notre directeur musical Eric Basserie et des textes d'Anaïs Zanczak, une de nos jeunes musiciennes, cette création mettait en scène un grand-père racontant à ses deux petits-enfants les grands événements de la Grande Guerre.

Enfin, le 9 novembre dernier, pour célébrer le centenaire de la fin de cette terrible guerre, l'orchestre a souhaité offrir un Concert de l'Armistice en mémoire des victimes de la Grande Guerre. Avec la participation de la Soprano Violaine Aucante Le Roux, les 45 musiciens de l'orchestre ont interprété un répertoire classique avec notamment la *Cantate BWV 208* de J.S. Bach, *Te Deum Laudamus* de G.F. Haendel, *Domine ad Adiuvandum* de C. Monteverdi, *Requiem* de J.G. Baumann, *La Messe des Morts* de J. Gilles et *Ave Maria* de G. Caccini... Ce concert était également dédié à M. Claude Duhautbout, Président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants de Thourotte, décédé le 31 août dernier.

L'année se termine, mais les musiciens préparent déjà les projets 2019 avec notamment un premier concert le samedi 9 mars, organisé dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme : les solistes seront uniquement des musiciennes.



Élections européennes 2019

Le Parlement Européen de Strasbourg



En 2019, se dérouleront les élections européennes. Le scrutin aura lieu le 26 mai. À cette occasion, vous élirez les 79 députés français qui siègeront au Parlement de Strasbourg pour un mandat de 5 ans.

Il n'y a qu'un seul tour.

Ces élections ont lieu au suffrage universel direct à un seul tour. Il n'y a pas de second tour. Les candidats sont élus selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne, c'est-à-dire en fonction du pourcentage de voix qu'ils auront obtenu. Pour avoir des députés, une liste doit réaliser au moins 5% des suffrages exprimés.

La France en une circonscription unique

Le gouvernement a réformé le mode de scrutin de ces élections. Auparavant, la France se répartissait en 8 circonscriptions régionales. Pour ce qui nous concerne, nous appartenions à la circonscription Nord-Ouest, qui rassemblait la Picardie, le Nord-Pas de Calais et la Normandie. Nous avions à élire 10 députés représentant cette grande région. La loi du 25 juin 2018 établit que, désormais, la République française forme une circonscription unique. Vous aurez donc à choisir entre des listes établies nationalement et comptant autant de candidats que de sièges à pourvoir.

Pour pouvoir voter

Les bureaux de vote de Thourotte seront ouverts de 8h à 18h.

Pourront voter à ce scrutin les citoyens français, mais également les ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne, qui résident en France.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018.

Mais il existe des exceptions, notamment pour

- les jeunes qui deviennent majeurs entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection
- les personnes qui acquièrent la nationalité française au 1^{er} janvier 2019
- les personnes qui viennent d'arriver à Thourotte, suite à un déménagement.

Les demandes d'inscription doivent alors être adressées à la mairie au moins 10 jours avant la date du scrutin.

Pour s'inscrire, il faut fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de gaz, d'électricité...)

Si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui.

Un enjeu majeur

De plus en plus, notre législation et notre réglementation nationale dépendent des normes établies à l'échelle européenne. Celles-ci interviennent dans une multiplicité de domaines touchant à notre vie quotidienne. Élire des députés au Parlement européen n'est donc pas anodin. Il leur appartiendra de se prononcer sur ces législations, qui s'imposent à tous.

Vos conseillers départementaux sur le pont

L'existence des départements est menacée. C'est une alerte lancée par vos conseillers départementaux lors du débat départemental d'orientations budgétaires, au mois de novembre. Selon eux, le gouvernement asphyxie l'échelon départemental en l'obligeant à réduire ses dépenses de fonctionnement, sous peine de voir les dotations d'État baisser. L'État le met également en concurrence avec les métropoles, pour réduire son champ d'action.

Hélène Balitout et Sébastien Nancel pointent également ce risque : en attaquant l'échelon départemental, c'est au final les communes que le gouvernement met en danger car, sans le soutien du département, nombreux sont les projets municipaux qui ne pourraient pas voir le jour. Ils citent l'exemple des projets financés à Thourotte par le département : l'aménagement du quartier Jean Jaurès, la création d'une voie douce sur l'ancienne route départementale 932 ou la sécurisation du retable de l'église.

Pour eux, cette politique est néfaste pour les populations, les communes et les cantons, qui ont intérêt à préserver une action publique de proximité, afin que les décisions pour les territoires se prennent dans les territoires, et non pas dans des grandes agglomérations inaccessibles.



*Hélène Balitout et Sébastien Nancel
siègent au Conseil Départemental, à
Beauvais*

Gabrielle et Gaston Molaye, une sœur et un frère héroïques

Cet article clôt notre série consacrée à la Première Guerre mondiale et à l'histoire de ces Thourottois qui se sont illustrés au cours de cette terrible période. Il s'agit, cette fois-ci, d'un frère et d'une sœur. Lui a trouvé la mort au combat après plusieurs actes de bravoure. Elle, s'est dévouée sans compter pour dispenser des soins aux blessés.

Enfants d'Élise Louvet et de Nicolas Molaye (installé dans notre commune après son mariage avec Élise en 1879), Gaston est l'aîné de la famille puisqu'il naît en mars 1880 alors que Gabrielle voit le jour en décembre 1883.

À la mort des parents, ils reprennent ensemble la ferme familiale située aux abords du marais communal dit «de Chanteraine».

Lorsque la guerre éclate, Gaston est appelé sous les drapeaux. Il rejoint le 65^{ème} bataillon de chasseurs comme caporal, grade obtenu lors de son service militaire au début des années 1900.

Gabrielle continue l'exploitation de la ferme avec M. Boulnois, ouvrier agricole qui, en 1916, fut, à son tour, appelé sous les drapeaux. Durant cette période de conflit, elle essaye de continuer son activité professionnelle en participant, par exemple, aux ventes aux enchères d'herbes appartenant à la commune de Thourotte.

Pendant ce temps, Gaston est en première ligne. Il est d'ailleurs blessé en septembre 1915. En 1916, il part dans la Meuse avec son bataillon. Il y trouve la mort le 23 mai à Balicourt. Son dossier

indique qu'il fut cité à l'ordre de son bataillon car «il fut gravement blessé en assurant son service dans la tranchée de première ligne». En fait, il reçoit un éclat d'obus, qui lui fracture la jambe, entraînant sa mort.

Gabrielle est héroïque en 1918 lors de la bataille du Matz. En effet, alors que les combats sont proches, elle prend en charge les soldats blessés. Cet acte lui valut d'ailleurs de recevoir la Croix de Guerre, le 22 septembre 1920, avec la citation suivante : « Restée seule à l'exploitation d'une ferme à six kilomètres des lignes, y est demeurée jusqu'au 10 juin 1918. Forcée par ordre d'évacuer sa ferme, elle ne l'a quittée qu'au dernier moment après avoir, sous les bombardements, pansé et soigné, avec un admirable dévouement, les blessés français qu'on transportait chez elle. »

Thourotte a vu la disparition de 24 soldats fauchés, comme Gaston, dans leur jeunesse et il y eut aussi des femmes, qui, comme Gabrielle, se sont mises au service des autres pour apaiser les souffrances endurées. Jamais nous ne leur rendrons assez hommage.



11 novembre 2018 : aux côtés du Commandant Claude Baujain, Holger Schmitt (maire de Rimbach) et Patrice Carvalho (maire de Thourotte) célèbrent ensemble les 100 ans de l'Armistice... et la réconciliation franco-allemande.

Agenda

Cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal

Mercredi 9 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz)
Toute la population est cordialement invitée !

Exposition de photographies : Celle Qui Croque

À voir gratuitement du 15 janvier au 9 février, à la médiathèque (place Saint-Gobain)

Nuit de la lecture • Voir page 15

Samedi 19 janvier, dès 16h, à l'Espace Angèle Fontaine et à la médiathèque

Concert-spectacle dessiné : *Black Boy* • Voir page 14

Samedi 26 janvier, à 17h, à la salle Saint-Gobain (place Saint-Gobain)

Théâtre : *Le delirium du papillon* • Voir page 14

Vendredi 1^{er} février, à 20h30, à la salle Saint-Gobain (place Saint-Gobain)



Conseil municipal

Lundi 4 février, à 18h. Cette réunion est publique.

Les rendez-vous du mardi

Notre archiviste vous raconte un pan de l'histoire thourottoise.
Entrée libre et gratuite à la médiathèque les mardis 5 février et 5 mars, de 12h30 à 13h30.

Richard Allen en concert de poche • Voir page 15

Samedi 9 février, à 17h, à la médiathèque (place Saint-Gobain)

Ciné-concert : *Féroces* • Voir page 14

Jeudi 28 février, à 20h30, à la salle Saint-Gobain (place Saint-Gobain)

Commémoration de la Guerre d'Algérie

Mardi 19 mars, à 19h, au monument aux morts (place de la République)

Spectacle de danse hip-hop : *Home* • Voir page 14

Jeudi 21 mars, à 20h30, à la salle Saint-Gobain (place Saint-Gobain)

Salon de la Jeunesse • Voir page 16

Jeudi 28 mars de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon (avenue d'Austerlitz).

Vos magazines municipaux en version audio

Contact est accessible en version audio, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes. C'est une réalisation de l'association TransDoc, spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant ce Q.R. code.

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08 • Site Internet : www.trans-doc.org



Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte
Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : mairie@thourotte.fr
Site Internet : www.thourotte.fr